Jeudi 15 Décembre 2022
www.laprovence.com

Plages du Prado : reprise en main ?

Profitant de la fin d'une concession ancienne, l'État et la Ville annoncent la destruction du bâti de la Cabane des Amis, du Mama Beach, de la plage des Sablines et des Huttes marines. Mais les tractations vont bon train...

Toutes ces "cabanes", plus ou moins grandes et plus ou moins en dur, se savaient en sursis. "*Elles auraient dû être détruites il y a un an puisque la concession trentenaire prenait fin. Mais la Ville avait demandé un délai pour fignoler son projet*", confie Alain Ofcard, directeur adjoint de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), délégué à la mer et au littoral.

Un domaine public maritime sur lequel la force publique reprend la main peu à peu grâce à la loi Littoral (et l'interdiction de constructions dans une bande de 100 mètres notamment), au Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), mais aussi à la loi Climat & Résilience.

"*On est dans le droit chemin de ce qui s'est fait sur l'anse des Sablettes avec le restaurant l'Abri côtier en 2017, où la nature a fait remonter deux mètres de sable en seulement un hiver après qu'on a détruit l'établissement*, continue Alain Ofcard. *On avait aussi agi en ce sens sur la plage de Sormiou en enlevant le restaurant Le Lunch qui était les pieds dans l'eau. Ces constructions en dur font bloc, peuvent retenir le sable et contrarient donc les mouvements hydrosédimentaires. Au vu de l'érosion et du fait qu'on n'a pas des plages larges comme en Camargue, on profite de ce renouvellement de concession pour appliquer la loi d'aujourd'hui et enclencher une reprise en main, oui...*"

Les autorités veulent détruire la Cabane des amis, qui espère un an de sursis... / PHOTO ARCHIVES A.TOMASELLI

> "On avait déjà agi en ce sens à l'anse des Sablettes et à Sormiou."

Les travaux de démolition de ce qu'on appelait ces dernières années "la Cabane des Amis", au Roucas-Blanc, mais aussi de du restaurant les Huttes marines à l'aplomb de la statue du David, de la plage "privée" des Sablines, juste après la plage Borély, et de celle du Mama Beach, derrière le skate park, sont donc programmés et devraient être terminés en mai.

"*Ça va nous permettre de mieux répartir les activités, de réorganiser l'espace de ce parc balnéaire vieillissant*, enchaîne Hervé Menchon, adjoint (EELV) au maire en charge notamment du littoral. *La priorité, c'est que les familles marseillaises et les touristes puissent profiter à nouveau de tout le littoral, parce que certains exploitants de ces établissements ont parfois confisqué l'espace naturel, dépassé les bornes avec des interdictions de passer dans l'eau devant leur plage par exemple, avec la présence de vigiles intimidants... La nature doit aussi reprendre ses droits et l'éloignement des activités de restauration et de nuit permettra de diminuer les nuisances sonores et lumineuses. Mais on n'est pas des sauvages, ces évolutions se feront sans heurts et sans précipitation*".

La Ville se veut en effet rassurante quant à l'avenir de ces activités festives. Pierre Benarroche, le maire PM des 6e-8e, assure qu'il est "*évidemment pour qu'on fasse encore la fête et qu'on ait une belle activité de restauration dans cette zone. Marseille est considérée dans plusieurs magazines internationaux comme étant l'une des villes les plus attractives et on ne veut surtout pas casser cette dynamique*".

Les postulants aux futurs appels à candidatures seront donc contraints de poser leurs valises dans des baraquements, provisoires et démontables sur les 8 mois hors période estivale, dans les arrières plages du parc balnéaire.

La Cabane des amis veut un an de sursis

Parmi ces exploitants, qui ont reçu un courrier de la Ville leur demandant de vider les lieux au 31 décembre, il y a Ben Aguad, le gérant de la Cabane des amis qui fait un véritable carton depuis quatre saisons. "*Cet été, on a eu 200 000 visiteurs, on a touché 4,2 millions de personnes grâce à nos réseaux sociaux ! On n'a pas d'équivalent à Marseille, et on contribue très fortement au rayonnement régional, national et international de la ville*, lâche-t-il. *Et si vraiment on devait aller à la confirmation d[e] destruction de la Cabane amis, on aurait, j'en suis sûr, très fort soutien populaire*".

> "La Cabane des amis reçu 200 000 visiteu cet été, on fait rayonner la ville."

L'entrepreneur, qui esti[me] que pour l'heure "*rien n'est puisque des tractations sont jours en cours*", deman[de] concrètement, une année sursis supplémentaire: "*On peut pas rester dans l'ince[r]tude comme ça pour la sai[son] prochaine, c'est injouable p[our] le booking de DJ's, pour le re[cru]tement puisqu'on a fait contrats de travail la saison [der]nière, et pour notre commun[ica]tion... Ensuite, on ne sera contre s'installer dans des caux amovibles et sur un no[uv]el emplacement pour 2024.*"

Quant aux sept plages priv[ées] de l'Escale Borely, rattaché[es] des établissements de la z[one] commerciale, selon une so[urce] municipale, "*elles ne seront interdites la saison procha[ine] mais les emplacements fe[ront] l'objet de nouveaux cont[rats] d'autorisation d'occu[pation] temporaire délivrée pa[r] beaucoup plus précis...*"

Romain CA
rcapdepon@laprovence